



Fonctionnaire non réintégrée

Par **papi33**, le **09/03/2015 à 09:04**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire titulaire depuis 1992 et pour des raisons familiales j'ai fait le choix d'élever mes trois enfants.

Après congés parentaux et congés pour convenance personnelle, j'ai demandé à réintégrer mon emploi.

Dans un premier temps, il m'a été écrit que je reprendrai mon travail ensuite dans un second temps il m'a été dit qu'il n'y avait pas de poste vacant actuellement.

J'ai postulé 3 fois à des emplois proposés pas ma mairie et je n'ai pas été accepté car même si mon investissement et mon profil correspondait, je n'étais pas opérationnelle de suite et comme aucune formation ne peut m'être attribuée...

Ce sont des personnes non titulaires qui ont été embauchées... J'ai du mal à comprendre...

Actuellement, je suis prise en charge par un système identique à Pôle emploi mais pendant une durée maximale de 2 ans ; qu'advient-il ensuite car on me parle de licenciement à la fin de cette période?

Que puis-je faire pour me défendre?

Merci de votre aide. Cordialement.

Par **saunierduval**, le **09/03/2015 à 16:33**

Bonjour,

Hélas pas grand chose à faire si ce n'est se rapprocher d'un syndicat qui pourra "négocier"

vosre réintégration.

En effet l'administration peut toujours vous opposer que les emplois ne correspondent pas à votre profil.

Bon courage.